

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 720

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 7

Au début de la deuxième phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« Il »

les mots :

« Le conseil territorial de santé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est un amendement rédactionnel visant simplement à rendre le texte plus claire et compréhensible.